

LE DEVOIR

Libre de penser

D'hôpitaux à «fantômes urbains»

Des experts pressent Québec de prendre en main l'Hôtel-Dieu et le Royal Victoria

10 juillet 2014 | Amélie Daoust-Boisvert | Actualités en société



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

L'Hôtel-Dieu (notre photo) et le Royal Victoria occupent des sites de 7 et 10 hectares, tous deux sis au cœur de Montréal.

Pour lire le rapport *Un héritage patrimonial porteur d'avenir* (pdf)

Craignant que les hôpitaux Royal Victoria et Hôtel-Dieu deviennent de gigantesques « *fantômes urbains* » aux fenêtres placardées, l'urbaniste Marie Lessard presse Québec d'agir.

Le gouvernement doit prendre en main la destinée des deux ensembles dans les plus brefs délais, recommande le groupe d'experts qu'elle préside, qui rejette aussi la conversion en condos. Québec est aussi fortement encouragé à nommer un délégué chargé du projet de revalorisation des deux propriétés situées à l'intérieur du Site patrimonial du Mont-Royal.

« Les hôpitaux sont des bâtiments très complexes à rénover, il y a un risque. Ailleurs dans le monde, on voit ce genre de grands ensembles placardés après 15 ans d'abandon, malgré tout les efforts des groupes de pression », dit Mme Lessard en entrevue.

Le groupe d'experts avait été mandaté par le précédent gouvernement pour se pencher sur l'avenir des bâtiments devenus excédentaires avec la construction des nouveaux CHUM et CUSM.

Remis en mars dernier, avant le déclenchement des élections, le rapport aussi signé par l'ex-recteur de l'UQAM Claude Corbo et l'architecte Cameron Charlebois n'avait pas été rendu public. Il a été déposé sur le site Web du Secrétariat à la région métropolitaine mardi.

La situation est « urgente », écrit le groupe d'experts.

Mme Lessard craint la répétition d'autres expériences malheureuses, comme celles de la bibliothèque Saint-Sulpice, du Silo no 5, de l'îlot Voyageur ou de la maison Redpath, abandonnés pendant des années. « Regardez comme ça a été complexe, et ce sont de petits sites en comparaison », souligne la professeure à l'Université de Montréal. L'Hôtel-Dieu occupe sept hectares en comptant la propriété des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph voisines, alors que l'hôpital Royal Victoria est sis sur un terrain de 10 hectares.

Vide et sans usage, un édifice s'engage sur « une trajectoire périlleuse pouvant le réduire à l'état de fantôme urbain menacé de périls, allant du squat illégal à l'incendie criminel », avertissent les experts.

Pour Mme Lessard, c'est une « responsabilité publique » de voir à l'avenir de ces bâtiments qui ont marqué notre passé. Elle y voit aussi l'occasion de verdir les immenses stationnements et de donner de nouveaux accès au mont Royal à partir du centre-ville. « Nos recommandations sont précises, et cela, dans le but de forcer la réflexion sur chaque élément », explique-t-elle.

Dans un premier rapport, le groupe s'était penché sur l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'hôpital Notre-Dame et l'Institut thoracique de Montréal, qui doivent aussi trouver une nouvelle vocation.

Non à la vente

En premier lieu, la responsabilité des deux immenses ensembles immobiliers doit être retirée aux hôpitaux et confiée à Québec via la Société québécoise des infrastructures, recommande le rapport. Car avec six ministères impliqués, sans compter la Ville, le CHUM, le CUSM, l'Agence de la santé de Montréal et les arrondissements, « l'absence de responsabilité claire dans le dossier constitue le risque principal ».

L'Hôtel-Dieu et l'hôpital Royal Victoria doivent aussi demeurer dans le giron public, recommande le groupe d'experts. Il rejette la vente des édifices patrimoniaux, qui avait été envisagée. L'option de conversion ou de construction de condos de luxe est clairement écartée.

Peu importe les projets retenus, la revalorisation « *coûtera extrêmement cher, consommera énormément de ressources humaines et financières et commandera un effort soutenu sur une longue période* », avertissent les experts. Le seul entretien des lieux coûtera au moins 7 millions de dollars par an.

Le cheminement vers un changement de vocation sera long et complexe, avertit le groupe, et excédera très vraisemblablement la date de déménagement des hôpitaux, prévu en avril 2015 pour le Royal Victoria et en 2016 pour l'Hôtel-Dieu.

Quels usages futurs?

Pour l'instant, seule l'Université McGill aurait manifesté son intérêt pour occuper l'hôpital Royal Victoria. Le groupe d'experts est d'avis que le site doit lui être cédé, mais non sans conditions, notamment l'injection de fonds par l'université. Le projet est « *embryonnaire* », s'inquiète aussi le groupe d'experts, qui craint qu'il soit compromis par sa complexité et ses coûts, évalués à 850 millions de dollars.

Le cas de l'Hôtel-Dieu est plus délicat : de nombreux acteurs ont soumis des idées de revalorisation. Se rendant aux arguments de l'Agence de la santé de Montréal qui affirme ne pas avoir besoin de l'Hôtel-Dieu, le groupe d'experts écarte l'idée d'y conserver une vocation hospitalière. La Coalition sauvons l'Hôtel-Dieu est déçue, indique son porte-parole, Luc Bastien, et compte continuer à militer pour cette option.

Des services de santé, une clinique ou un CLSC, par exemple, pourraient s'y installer, avancent les experts. Le logement social et communautaire est aussi vu comme une avenue intéressante.

La possibilité de regrouper sur le site l'École de santé publique de l'Université de Montréal, l'Institut national de santé publique du Québec et la Direction de la santé publique de Montréal est évoquée. Cela offrirait un rayonnement national et international à Montréal, selon les experts.

Quoi qu'il en soit, « *il ne serait pas acceptable que le gouvernement du Québec, pour un besoin conjoncturel de fonds frais, vende un bien public, et encore moins pour l'enrichissement de quelques intérêts privés* », soumettent les experts.

Le ministre responsable de la métropole, Robert Poëti, « *prendra le temps d'analyser les recommandations* », indique son attachée de presse, Valérie Rodrigue, qui assure qu'il y donnera suite rapidement.